



11 rue de l'Hospice  
19 400 Argentat  
Email : [contact@geoscope.fr](mailto:contact@geoscope.fr)  
Tél : 09 60 47 51 16

**Réf.** : M21-07 / M21-09

**Mission** : Élaboration des PLU de Saint-Bonnet-près-Orcival et Olby

**Objet** : Réunion technique sur la concertation

<b>PARTICIPANTS</b>	Michelle GAIDIER	Maire de Saint Bonnet Près Orcival
	Jean-François ANDANSON	Adjoint de Saint Bonnet Près Orcival
	Samuel GAUTHIER	Maire d'Olby
	Emmanuel NESME	Adjoint d'Olby
	Romain CHALAYE	PNR VA
	Pierre-Louis RICARD	CAUE
	Anne-Luce MORCELET	Conseil départemental
	Elise HENROT	Géoscope
<b>DIFFUSION</b>	Participants	

L'objectif de la réunion est de définir et coordonner les interventions des uns et des autres dans l'organisation de la concertation lors de l'élaboration des PLU de Saint-Bonnet-près-Orcival et Olby. Les 2 commune démarrant leur PLU en même temps accompagnées par Géoscope, l'idée est de mutualiser une partie de la concertation et de solliciter les partenaires du PNR et du CAUE pour démultiplier les temps de la concertation.

Elise Henrot évoque dans un premier temps le contenu qu'elle imagine pour l'animation de 2 ateliers participatifs organisés en salle : une présentation des objectifs et du contenu d'un PLU, la diffusion d'un ou 2 petits films pour susciter les débats, et les ateliers proprement dits qui pourraient porter sur les thèmes : paysage et qualité de vie, espaces publics et équipements, et architecture.

Romain Chalaye, pour le PNR, pourrait animer des balades commentées : regarder ce que l'on veut pour définir un socle commun.

Pierre-Louis Ricard, pour le CAUE, pourrait animer des interventions dans les écoles : les classes de CM ont au programme « habiter mieux / écoquartier ».

Jean-François Andanson alerte sur les risques d'une mauvaise représentativité des habitants qui participeront à la concertation : pour caricaturer, les attentes des nouveaux venus ne sont pas les mêmes que celles des anciens. Samuel Gauthier confirme que les sources de tension sont palpables entre ces deux grands types de population qui portent un regard différent sur leur espaces de vie ; la concertation devra permettre de se projeter ensemble.

Romain Chalaye propose comme porte d'entrée susceptible de rassembler un travail sur le petit patrimoine dont un recensement a déjà été fait par le PNR. De même, tisser un lien entre les 2 communes au travers de la Sioule pourrait être pertinent.

Les actions suivantes ont été arrêtés :

- Au moment des fêtes des communes (1, 2 et 3 juillet pour Olby, 16 et 17 juillet pour Saint-Bonnet) le PNR anime une balade ; Géoscope prévoit un petit temps (environ 1/2 heure) d'explication de ce qu'est un PLU ; à partir de documents recueillis d'ici là et des premiers éléments des diagnostics des PLU, Géoscope prépare 2 ou 3 panneaux d'exposition par commune (la question des ressources fera l'objet d'une attention particulière pour l'exposition, notamment la question de l'eau potable).
- Les panneaux d'exposition sont amenés à se multiplier à partir de photos qu'auront transmis les habitants (sollicitation dès maintenant avec un temps fort au moment des fêtes) : les photos commentées par les habitants seront classées par thèmes et remises en perspective des PLU par Géoscope.

- Deux ateliers participatifs communs pour les habitants des 2 communes (10h/12h30 des samedis) seront animés par Géoscope :
  - le 17 septembre à Olby sur les thèmes paysage / cadre de vie et espaces publics / équipements,
  - le 19 novembre à Saint-Bonnet-près-Orcival sur le thème de l'architecture et des abords des constructions.
- Le CAUE contacte les enseignants des classes de CM pour imaginer avec eux une intervention (sur l'équivalent de 2 demi-journées) dans le cadre du programme habiter mieux / éco-quartier (Pierre-Louis Ricard indique que cette animation est également conditionnée par l'adhésion de la communauté de communes au CAUE).

D'autres sujets sont également évoqués à la marge :

- Anne-Luce Morcelet fait part de l'existence d'outils de connaissance mis en place par le département et d'autres structures : l'observatoire départemental des territoires qui rassemble études et statistiques à plusieurs échelles de territoires sur le logement et la demande ; la maison de l'habitat et du cadre de vie qui regroupe plusieurs structures ressources pour les territoires ; Ma demande de logement en ligne, site de la demande de logements des bailleurs sociaux.
  - L'aménagement des bourgs : les 2 communes ont fait l'objet d'aménagements il y a une dizaine d'années dans un objectif d'embellissement sans tenir compte véritablement des usages, Jean-François Andanson indique que ceux-ci sont depuis pris en compte mais plutôt au coup par coup sans programme global.
  - Les déchets : les communes ne font pas partie des mêmes syndicats de gestion des déchets, mais toutes 2 sont confrontées à l'évolution du ramassage des ordures ménagères et à la prise en compte des déchets verts avec la question du stockage avant broyage.
  - La production d'énergie renouvelable : Romain Chalaye demande si les PLU proposeront des secteurs protégés notamment par rapport à l'implantation de parc photovoltaïques au sol (la question du grand éolien ne se pose pas trop ici par la proximité du Grand site et du classement UNESCO de la Chaîne des Puys (même si l'objet initial est géologique). Elise Henrot indique qu'a priori elle conseillera plutôt de ne l'interdire nul part sans pour autant mettre en avant leur faisabilité, laissant aux procédures en lien avec le code de l'environnement d'arbitrer au moment des projets et rappelant que les parcs photovoltaïques n'étant pas considérés comme incompatibles avec la fonction résidentielle, leur implantation doit s'inscrire en continuité de l'urbanisation existante dans les communes soumises à la loi montagne. La définition de secteurs d'exclusion devant être justifiée par des études paysages spécifiques, le risque de contentieux est fort. Romain Chalaye indique que la charte et le plan de Parc sont susceptibles de venir argumenter en faveur de secteurs d'exclusions (lignes de crêtes structurante...).
- Emmanuel Nesme fait part des inquiétudes des riverains du projet de forage géothermique à grande profondeur à Saint-Pierre-Roche.

### ***Pour la suite des études***

- Elise Henrot poursuit l'élaboration des états des lieux – diagnostics, et transmettra dès que possible des propositions de panneaux d'exposition pour les fêtes.
- Les communes communiquent sur les modalités de la concertation auprès de leurs habitants respectifs.
- Les communes sollicitent la communauté de communes pour qu'elle adhère au CAUE.
- Les communes et Romain Chalaye travaillent sur le déroulé des 2 balades au moment des fêtes : itinéraires et thèmes abordés.
- Pierre-Louis Ricard contacte les enseignants pour organiser ses interventions.

Fait à Argentat le 28 mars 2022.

Elise Henrot,  
Géoscope